

du ministre de la guerre et des quatre commissaires délégués auprès de lui par cette assemblée, fut le dernier acte de son autorité. Il perdit en vaines conférences et en stériles négociations un temps précieux. Tous ses plans avortèrent. Poursuivi par la méfiance universelle de ses troupes qui se sentaient trahies, il n'eut plus que le temps de sauver sa tête en la mettant sous la protection de l'armée autrichienne. Le duc de Chartres, le général Thouvenot et un petit nombre d'amis partagèrent tous les périls de cette coupable retraite qui livrait les débris de l'armée française aux agressions de Clairfayt, mais que ne souilla du moins aucun acte de spoliation. Ils se rendirent à Tournay, où les rejoignirent quelques cavaliers qui préférèrent, dit M. de Lamartine, « la honte du nom de transfuge à la douleur de se séparer de leur général. »

Le duc de Montpensier avait quitté son frère dans le courant de l'hiver pour aller servir dans l'armée d'Italie, sous le duc de Biron. Mais Louis-Philippe rencontra un adoucissement précieux à cette séparation dans sa réunion à mademoiselle d'Orléans, sa sœur, qui, de retour d'un voyage en Angleterre où l'avait accompagnée madame de Genlis, s'était dérobée dans les camps aux proscriptions de son pays. Amenée de Tournay à Saint-Amand par Dumouriez, qui lui témoignait tous les égards dûs à son rang, à son âge et à ses malheurs, elle y fixa son séjour jusqu'au moment où l'émigration de son frère vint changer le cours de ses destinées.

Frappé d'un décret d'accusation qui n'était qu'un arrêt de mort pour toute sa famille, le premier soin de Louis-Philippe avait été de faire conduire sa sœur et madame de Genlis aux avant-postes autrichiens. Il se fit délivrer à Mons des passe-ports pour les rejoindre. Mais cette réunion fut de courte durée. Il fallait à la jeune princesse un asile moins rapproché du théâtre de la guerre : elle se mit en route pour la Suisse, où son frère promit d'aller la retrouver avant peu. Plusieurs